

Bulletin municipal

Briantes *

Janvier 2024



www.briantes.fr

Des projets, toujours des projets !



C'est la tradition en fin d'année de porter un regard sur les mois qui viennent de s'écouler et de prendre des résolutions pour les mois à venir.

Il en va de même pour la vie d'une collectivité territoriale. En cette année 2023, portons un regard sur notre bilan de mi-mandat. Oui Briantes a changé.

La restauration de la maison Pigelet pour devenir l'espace Saint-Aignan a constitué le premier axe de notre politique pour renforcer l'attractivité de notre commune.

Le 2e axe stratégique a été d'acquiescer et de transformer la destination de la maison Appé au 22 rue du château afin d'accroître les revenus locatifs de la commune.

En effet l'ouverture d'un cabinet de kiné et la réalisation de 4 studios meublés destinés à la location ont répondu à cet objectif.

Une fois posé ce constat regardons maintenant l'avenir ? Quel sont les chantiers pour les années à venir ?

En tout premier lieu nous allons nous attacher à redonner vie au commerce de la Découpe Briantaise qui comme vous le savez a été victime d'un incendie.

À cet effet nous sommes actuellement en train d'étudier un projet de reprise par un groupement lié à l'abattoir et qui envisage un espace de vente de ses produits ainsi que ceux d'autres producteurs locaux.

Au cours de cette année la commune s'est portée acquiesceur de l'étang rue du cimetière, cet espace ne sera pas conservé en tant qu'étang. Nous avons sollicité d'Indre nature une étude pour réaliser une prairie naturelle et une zone de protection de la biodiversité. A ce titre nous pourrions faire appel au fond vert pour nous permettre d'avoir de l'État

une offre d'ingénierie et l'accès aux subventions afin d'en assurer le financement.

Il n'a échappé à personne que le prix de l'énergie a fortement augmenté depuis 2 ans ; c'est un souci pour toute collectivité territoriale.

Devant cette actualité le Conseil municipal réfléchit à doter la commune de nouvelles sources d'énergie pour assurer le chauffage des édifices publics tels que la mairie et l'école.

Une étude technique complète va être menée à cet effet courant 2024 pour une réalisation opérationnelle en 2025

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) nous encourage à densifier les zones construites et notamment à densifier les bourgs. C'est pour ça que dans les années à venir nous devons penser à un schéma d'urbanisme de Briantes afin de répondre à cette exigence.

Nous avons inscrit notre commune pour obtenir le label village d'avenir auprès des services de l'État.

Vous le voyez, ce ne sont pas les projets ni la volonté qui manquent.

Mais il ne faut pas oublier que la vie quotidienne de la commune, son administration, son fleurissement, sa propreté, la gestion des espaces bâtis et de ses routes et chemins, la cantine, est assurée par une équipe de 6 employés territoriaux qui ont tous à cœur de vous servir.

Un grand merci à eux ainsi qu'à tous les bénévoles qui participent activement au bien vivre ensemble dans notre belle commune.

Pour conclure le Conseil municipal et moi-même nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonne santé et de bonheur pour 2024.

Jean-Claude Boury
Le Maire

Dynamiser

L'espace Saint-Aignan englobe la salle socio-culturelle, le haut-vent de la salle des fêtes, la maison intergénérationnelle.

Concernant son financement, le coût total des travaux s'élève à 765 081€HT, les subventions perçues : 497 943€ soit 65% du montant Hors taxes. De plus l'État a reversé un montant de TVA de l'ordre de 123 000€.

La salle socio-culturelle permet à des entreprises, associations, ou particuliers de faire des réunions dans de bonnes conditions : vidéo-projecteur, climatisation, wifi. Le lieu sert également pour des expositions, peinture ou arts manuels.

La maison intergénérationnelle a vu naître plusieurs activités à l'initiative d'habitants qui donnent de leur temps pour dynamiser cet espace et lui donner tout son sens : convivialité et bien vivre ensemble.

Cet ensemble crée un vrai centre de vie au cœur du village. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie pour les activités ou en proposer de nouvelles.

Retrouvez les activités de l'espace Saint-Aignan page 6 et 7.



Revenus immobiliers



L'acquisition de la maison Appé, jouxtant l'ancienne Découpe Briantaise, a été faite avec la priorité de renforcer les ressources et les revenus immobiliers de la commune en réalisant un espace professionnel au rez de chaussée.

Le rez-de-chaussée est loué à Justine Vossot, Kinésithérapeute et pour l'heure les studios sont loués dans leur majorité pour des périodes minimum de 6 mois. Cette opération sur le plan financier s'élève à 426 467€ HT, dont 56% de subventions, sans compter le versement par l'État de l'ordre de 68 000€ de TVA.

Cette opération est intéressante sur le plan financier car le produit dégagé sur l'investissement en fonds propres est de l'ordre de 10%.

Notons que l'ensemble de ces travaux a pu être réalisé grâce à un emprunt global de 450 000€ à 0,49% d'intérêt à taux fixe sur 15 ans.

Projets

L'étang

A la suite d'un effondrement de terrain sur la chaussée longeant l'étang, rue du cimetière, la Commune a fait procéder à des expertises concluant à une remise en état nécessitant un effort financier important.

Cet étang, qui était en vente, a été acquis suite à une proposition de la commune au propriétaire. Cette acquisition s'est faite pour un prix de 5 000€ libérant le propriétaire de travaux importants à effectuer.

Le conseil municipal a décidé de ne pas remettre en eau et de réaliser en lieu et place un espace naturel mettant en valeur la bio-diversité et ouvert au public. Une étude a été demandée à Indre Nature pour mener à bien ce projet qui bénéficiera des enveloppes disponibles dans le cadre du fond vert.



Économies d'énergies



Il n'a échappé à personne que le prix de l'énergie a beaucoup augmenté et que le temps est venu de réfléchir à une réduction de la consommation énergétique au niveau de la commune.

Un des postes les plus importants d'économie d'énergie est le chauffage des bâtiments Mairie et école alimentée par une ancienne chaudière au fioul et qui n'est pas remplaçable à l'identique. Nous avons un partenariat avec le SDEI Syndicat d'électrification de l'Indre, émanation du conseil départemental) pour réaliser une étude thermique globale et identifier la solution la plus économique et écologique. Cela peut être une chaudière à bois ou géothermie, selon les conclusions de l'étude. Ces projets sont inscrits dans le cadre du contrat de réussite de la transition énergétique et s'échelonneront sur plusieurs années.

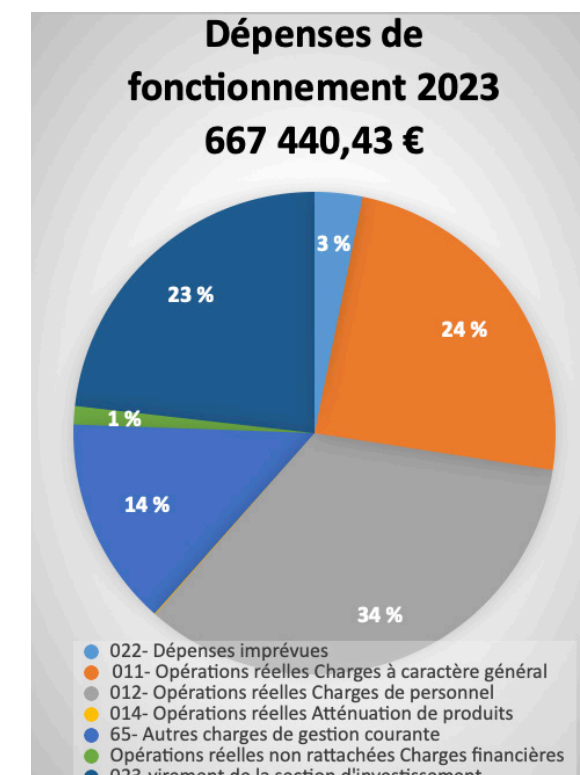
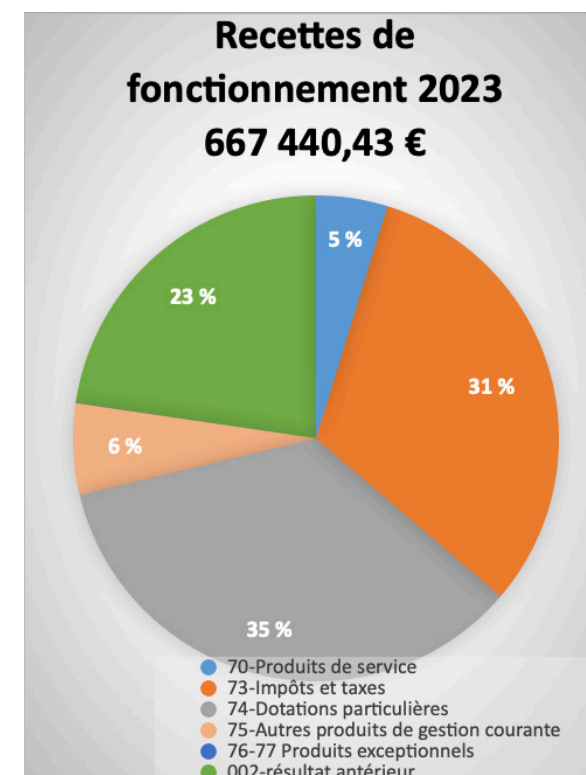
Pour information, Briantes a été sélectionnée pour se voir attribuer par l'état le label "Village d'Avenir" ouvrant de fait à la commune un accès à l'ingénierie et au financement de ces opérations.

Aire de jeux

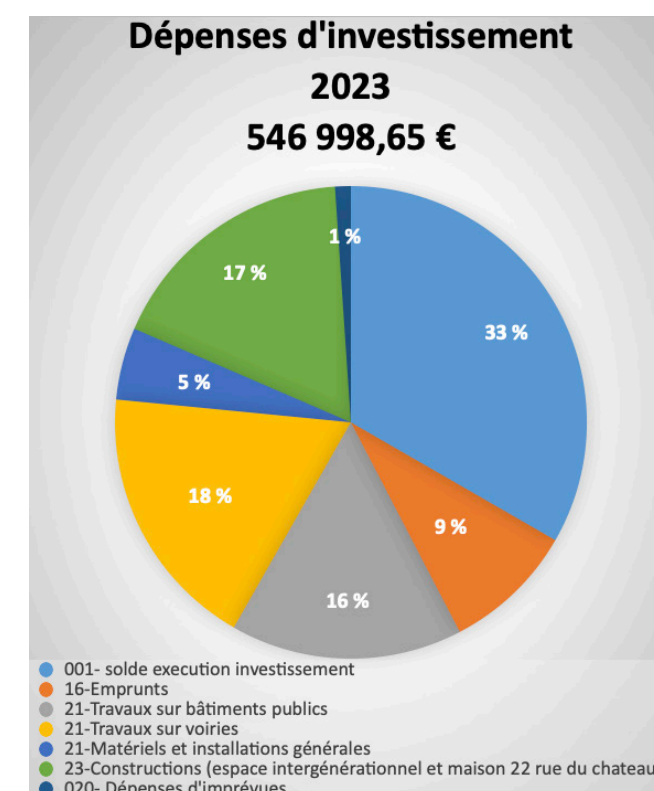
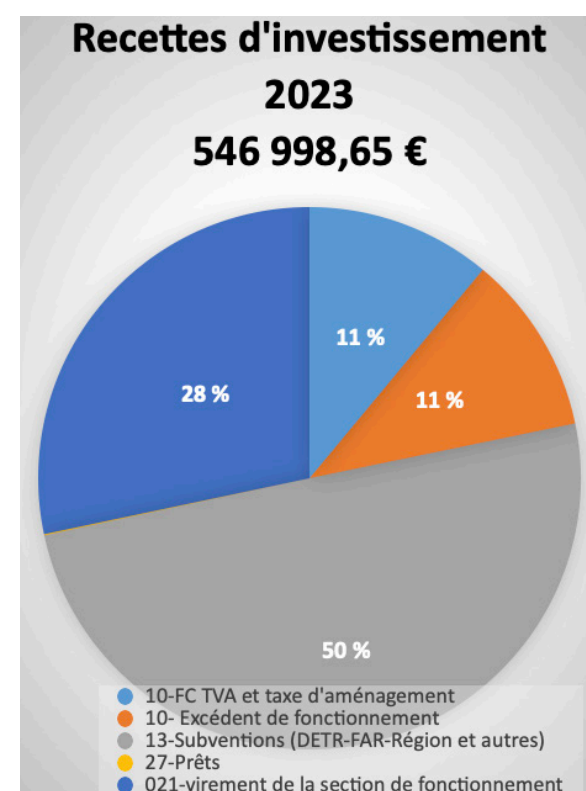
Grâce à une subvention de l'État, nous allons procéder à un réaménagement de l'aire de jeux. Toutefois, nous allons devoir procéder à l'abattage des peupliers pour des raisons de sécurité compte tenu de leur âge et de leur fragilité.

Budget prévisionnel 2022

Fonctionnement



Investissements



Il se passe toujours quelque chose

Inauguré le 24 juin 2022, l'espace Saint-Aignan propose de plus en plus d'activités : Art manuel le lundi, club de marche le mardi, les mercredis jeux de société, le club franglish un jeudi sur deux, la chorale le samedi et l'Atelier customisation (pas de dates fixes) . N'hésitez pas à participer aux activités qui sont ouvertes à tous ou à en proposer de nouvelles.
Retrouvez la programmation en Mairie.

Club de marche



La Chorale



Jeux de société



à l'Espace Saint-Aignan !

Art Manuel



Atelier customisation



Club Franglish



L'école

Projets pédagogiques

Notre école compte deux classes à la rentrée 2023. Nous accueillons les CP, suite à la suppression d'une classe au sein du RPI Montbrilacs. Nous avons un CP/CE1 avec 23 élèves et un CE2 avec 16 élèves.

Nous avons travaillé cette année autour de la lutte contre le harcèlement à l'école, le jeudi 9 novembre, journée nationale « Non au harcèlement ». La municipalité de Briantes a permis notre installation dans l'espace Saint-Aignan. Le matin, les élèves ont collectivement posé des mots sur le « harcèlement ». Puis, ils ont participé à quatre ateliers, un jeu développant l'empathie, l'écoute de l'histoire « La peur au ventre », le jeu « Éduquer contre le harcèlement en milieu scolaire » et un jeu de rôles avec une victime, un témoin et un harceleur. En début d'après-midi, les élèves ont vu la vidéo qui a reçu le prix « Non au harcèlement » l'an passé. Ensuite, nous avons mis à nouveau des mots sur le « harcèlement », afin de le définir plus précisément. Ensuite, les élèves ont réalisé une affiche par groupe. Ils ont terminé ce travail la semaine suivante. Enfin ils ont voté pour leur affiche préférée.

Ce travail des élèves a été valorisé par une exposition des travaux des élèves sous le préau de l'école qui a été inaugurée le vendredi 17 novembre où les familles étaient conviées. Un pot a été offert par la municipalité.

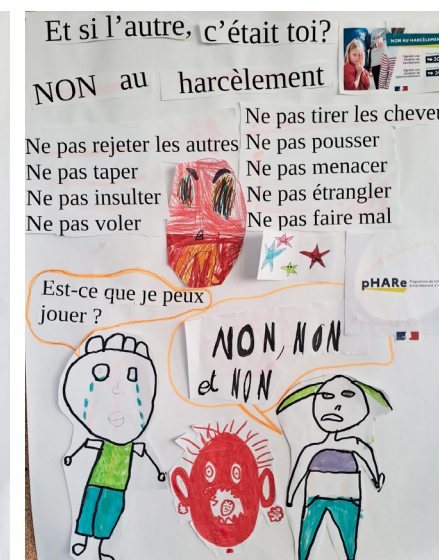
Notre projet d'école cette année s'articule autour de « Nature et jardins ». Nos élèves ont ou vont planter des graines, des plantes, dans l'espace qui jouxte l'école. Nous sommes allés visiter le magnifique jardin de Jean à Briantes. Nous y retournerons au printemps. Un grand merci à lui pour l'accueil chaleureux et le chocolat chaud qu'il nous a offert.

Nous travaillons entre autres, à partir du film « le chêne ». Nous réaliserons des expériences en classe, et les élèves produiront des œuvres en arts plastiques.

Nous visiterons une ferme bovine, une exploitation produisant des céréales. Nous aurons une intervention en classe d'un maraîcher, d'une personne travaillant à l'ADAR qui nous présentera les paysages du Boischaud Sud. Les élèves vivront une plantation de haies au mois de février. Nous visiterons également les jardins d'un château, un élevage de chevaux. Nous terminerons l'année scolaire par la visite des jardins du château de Chaumont Sur Loire et la participation à un atelier créatif.

Nous avons beaucoup de projets. Nous ne nous ennuyons pas à l'école !

Stéphanie Alapetite directrice de l'école Vincent Rotinat



L'avez-vous remarqué ?

Le clochet



Réfection des abat-sons du clocher de l'église en châtaignier et renforcement de la charpente.

Plateau surélevé



Pour des raisons de sécurité et de circulation, la chicane qui était située à l'entrée du bourg rue de la Poste a été remplacée par un plateau surélevé.

Routes



Route des Mousseaux



Route du Goutillat



Chemin de Roche



Route de la Preugne



Route du cimetière

Le projet de Parc Naturel Régional (PNR) Sud Berry : où en est-on ?



Le cheminement de création se poursuit. En effet, il faut en moyenne 10 ans pour créer un PNR. Le projet est aujourd'hui à l'étape d'étude d'opportunité renforcée.

L'idée de création d'un PNR a germé en 2016 après le constat par les élus du Berry St-Amandois (Cher) que ce



territoire recèle des richesses patrimoniales de grande qualité mais trop souvent méconnues, peu mises en valeur et fragiles à l'image du bocage, paysage typique du sud Berry. Un cadre de vie et des valeurs authentiques qui pourraient disparaître par banalisation. Ils constataient également que l'élaboration de stratégies et de plans d'actions pouvaient rester lettre morte faute de moyens suffisants pour les animer ou les mettre en œuvre. Alors comment protéger et valoriser le patrimoine naturel, paysager, bâti et culturel ? Comment disposer de financements, d'outils et de moyens humains pour engager des projets pour l'avenir ?

L'outil Parc Naturel Régional est apparu comme une réponse pertinente pour répondre à ces questions mais aussi développer un aménagement du territoire et une économie locale qui prendraient appui sur ses ressources intrinsèques (productions agricoles et artisanales typiques, patrimoine immatériel, culturel et vivant berrichon). De plus,



le label parc régional est reconnu nationalement et internationalement pour sa qualité et son exigence et pourrait être un moyen de mieux se faire connaître en vue d'attirer nouveaux habitants, touristes et porteurs de projets.

La logique patrimoniale a conduit à étendre l'idée du projet au Pays de la Châtre en Berry dans l'Indre avec lequel de nombreux points communs existent. En effet, ce label attribué par l'Etat s'adresse à des zones rurales habitées mais fragiles à forte valeur patrimoniale et dont les collectivités locales avec l'aide de la Région s'organisent pour porter un projet de développement durable consigné dans une charte.

Un PNR a 5 missions fondamentales qu'il décline en fonction de ses enjeux locaux :

- Préserver, gérer les paysages et les patrimoines naturels et culturels
- Contribuer à l'aménagement du territoire
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie
- Assurer l'accueil, l'éducation et l'information des publics
- Conduire des expérimentations et contribuer à des programmes de recherche

Ses moyens d'actions sont ceux de l'incitation, la médiation, l'animation territoriale, la sensibilisation et l'éducation des publics. Il relève du droit commun et n'a pas de moyens de coercition. Il n'a pas de pouvoirs réglementaires.

En 2019, la Région Centre-Val de Loire compétente pour engager la démarche de création a mené une étude d'op-

portunité. L'élaboration du projet est un long processus de construction et de concertation qui doit passer par plusieurs étapes avant d'espérer obtenir le précieux label. Il faut ainsi déterminer le périmètre d'étude, les axes de travail et les modalités pratiques (organisation et financement) pour la mise en œuvre de la charte.

En 2020, la 1ère étape officielle fut la remise au Préfet de Région du dossier d'opportunité puis l'organisation de la visite de rapporteurs nationaux sur un territoire de 133 communes allant de la vallée de la Creuse au sud-ouest jusqu'au Dunois au nord-Est. Si dans sa réponse en janvier 2021, le Préfet reconnaît la qualité des patrimoines du Sud Berry, toutefois le périmètre a été jugé trop important et pas assez cohérent sur le plan des paysages. Depuis début 2022, la Région et les 2 pays retravaillent la copie pour un dossier d'opportunité révisé et concentré sur les secteurs les plus remarquables.

Un second périmètre d'étude à 102 communes centré sur le Boischaut et la Marche a donc été retravaillé. Il faut maintenant démontrer l'implication des collectivités à porter la démarche. Puis avec les acteurs du territoire définir les grands enjeux et orientations du futur projet commun.

Aussi afin de mieux appréhender les différentes missions d'un parc régional, une délégation d'une trentaine d'élus a ainsi découvert le fonctionnement et les actions du parc régional de Millevaches en Limousin le 11 octobre 2023.

Une structure de préfiguration pour suivre le projet devra être également créée si l'Etat donne un avis favorable sur cette nouvelle mouture. Alors s'engagera le processus d'élaboration et d'écriture de la charte du parc : la feuille de route de l'action à 15 ans qui précise les mesures et les actions à mener dans le cadre des compétences dévolues à chacun.

Le processus prévoit encore de nombreuses étapes et consultations avant le classement avec notamment une enquête publique puis la décision d'adhésion au projet de chacune des communes, communautés de communes au projet.

58 territoires français sont aujourd'hui labélisés parc naturel régional, une douzaine sont en projet. Chacun propose des actions différentes car ils s'appuient sur les besoins spécifiques de leur territoire mais toujours en visant un développement durable fondé sur leurs patrimoines et ressources.

Retrouvez plus d'informations sur les sites web des Pays de la Châtre en Berry (rubrique : Le pays en actions) et Berry St-Amandois (rubriques : Stratégie/études et projets)
Auteur : Mission PNR Sud Berry (projet.pnr.sudberry@gmail.com)

Date : octobre 2023



Sécurité

Solutions de téléassistance

N°1 en France



présence verte
libres d'être actifs

Téléassistance mobile

Le Luna mobile



Avec la **géolocalisation** pour une intervention rapide et ciblée

Et une assistance **24h/24 & 7j/7** grâce à notre centrale d'écoute

Une assistance 24h/24 et 7 jours/7

Une démarche simple pour des secours immédiats

Un matériel performant installé par nos professionnels à votre domicile

Des agences partout en France

Présence Verte Indre
35 rue de Mousseaux
36000 CHATEAUROUX
Tél : 02 54 29 45 42
pv36@presenceverte.fr

N°Cristal 09 69 39 38 38
APPEL NON SURTAXÉ

www.presenceverteindre.fr

Activ'mobil
La liberté en toute sécurité

Activ'zen 

Libre de vivre chez soi en toute sécurité

Vie de la commune

Médaille d'or touristique !



Le Maire a remis une médaille de Briantes à Jules Magniez, petit-fils de Jean Moulin (ancien conseiller municipal), passionné d'histoire et qui a participé à la conception et à la réalisation de 10 panneaux qui seront installés sur 10 lieux de la commune chargés d'histoire (avec QR code renvoyant au site internet de Briantes). Jules a réalisé bénévolement un important travail de documentation, de collecte d'archives et de rédaction. Ces panneaux sont réalisés en collaboration avec le service tourisme de la communauté de Commune La Châtre Sainte-Sévère.

3 autres médailles seront attribuées lors des vœux du Maire le 19 janvier 2024 (19H00) à des habitants de Briantes s'étant investis dans des actions de bénévolat pour la commune.

Propreté

Il semblerait qu'un canidé orne les trottoirs du bourg récemment. Nous rappelons, s'il en est besoin, qu'il faut ramasser les déjections canines sur les trottoirs. Nous remercions d'avance son propriétaire.

1 Le colombier



Construit à la fin du XV^e siècle par les seigneurs de Briantes, la famille de Cluis, le colombier est l'un des mieux conservés de la région ainsi que l'un des plus grands de France. En effet, celui-ci compte 2 376 boulins, chacun correspondant environ à un demi hectare de la seigneurie. Chaque boulin pouvant accueillir 4 pigeons (un couple et deux petits), le bâtiment peut dans sa globalité héberger 9 500 pigeons.

L'édifice possède une échelle tournante qui permettait de nettoyer tous les boulins, de récupérer les petits, les œufs ainsi que la colombine (fiente de pigeon utilisée en engrais pour les cultures).



Jules Magniez, intérieur du colombier, 2021.



Pour aller plus loin



Plaque touristique du colombier

Évènements

2023 en images



Fête du pain - 2 juillet



Fête du pain - 2 juillet



Mikrocosmos - 3 juin



11 novembre



Repas des aînés - 8 décembre



Noël des enfants - 14 décembre

À venir

Grosse affiche !



Cette année, Briantes va faire du bruit pour la fête de la musique avec deux groupes bien connus dans le coin pour leur musique festive et leur bonne ambiance communicative : Les Vieilles Sacoques et Belle Germaine.

Venez nombreux sur la place de l'église le samedi 22 juin 2024 à partir de 20H00 pour un beau moment de partage. Concert gratuit avec buvette et restauration.

Fête du pain



Retrouvez la fête du pain le 7 juillet 2024

Saint-Vincent



Cérémonie de la Saint-Vincent le 21 janvier 2024

Etat civil

Décès:

BONNIN André, Emile - 11/09/2023
COTTINEAU Pierre-Yves, François - 31/03/2023
LANORE Réjane veuve ALAPHILIPPE - 03/07/2023
MARONESE David, Patrice - 04/06/2023
NOËL Ghislaine, Marie, Bernadette - 03/03/2023
PENNEROUX Denise veuve MOREAU - 28/05/2023

Mariage:

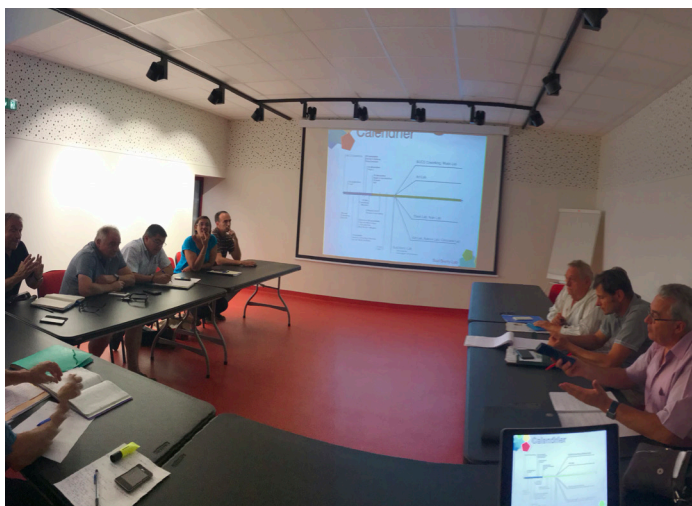
CHIRAULT Anthony, Charles, Alexandre
ET BALLOT Laura, Cécile, Amélie - 21/01/2023

Naissances:

ÉLION MATHEU Holly, Charlie née le 04/11/2023
FOUQUÉ Pierre, Louis, Camille né le 20/07/2023
HÉRY ROMERO Milan né le 17/08/2022
MESMIN Maxence né le 09/03/2023

À votre service

Location de salles



Espace socio-culturel:

1/2 journée :

Associations de Briantes : gratuit
Associations hors commune : 50€

1 journée :

Associations de Briantes : gratuit
Associations hors commune : 80€

Coworking 1/2 journée :

5€/ personne

Coworking 1 journée :

10€/personne



Salle des fêtes:

1/2 journée :

Associations de Briantes : gratuit
Habitants de Briantes : 50€
Associations hors commune : 50€
Personnes hors commune: 100€

Week-End (du vendredi au lundi) :

Associations de Briantes : gratuit
Habitants de Briantes : 120€
Associations hors commune : 100€
Personnes hors commune: 200€



Mairie de Briantes

4 place Jean Moulin 36400 Briantes

Horaires d'ouverture au public:

Lundi et jeudi : 9H00-12H30 et 13H30-17H30

Mardi et mercredi : 8H30-12H30

Vendredi: 8h30-12h30 13h30-17h

02 54 48 09 06



Studios

20 m² meublé (avec vaisselle) :
350€/mois charges comprises